

paroisse. La population de Saint-Roch a aussi aidé quelque peu à l'érection des édifices, au moyen de bazars et de souscriptions.

Le personnel du couvent est de 1,261, réparti comme suit : 56 religieuses ; 125 pensionnaires ; 25 demi-pensionnaires ; 368 quart-pensionnaires, 656 externes et 11 domestiques.

Les pensionnaires paient 6 piastres par mois ; les quart-pensionnaires, 1.50 piastre ; 286 externes donnent 20 centins par mois et 400 ne paient rien du tout.

Si tout était payé exactement, ces diverses sources de revenus formeraient un montant de 8,000 piastres. Mais les arrérages sont considérables chaque année, de sorte que l'on est loin de réaliser cette somme qui, d'ailleurs, ne représente que la moitié de la dépense.

La commission scolaire donne 1,400 piastres ; le gouvernement accorde 95 piastres, et la seule propriété que possèdent les Sœurs, dans Québec, une maison sur la rue Saint-Pierre, leur donne 2,000 piastres annuellement. Ces trois derniers items additionnés ensemble font 3,495 piastres. Il est donc évident que les dépenses annuelles dépassent les recettes de 2 à 3,000 piastres au moins. Le travail des Sœurs, l'économie et quelques dons, réussissent ordinairement à combler le déficit.

Actuellement la dette du Couvent de Saint-Roch est de 10,000 piastres, dont on paie l'intérêt. Il est bien vrai que le Couvent, estimé à sa juste valeur, la nouvelle maison érigée en face de ce dernier, en 1890, au coût de 18,000 piastres, et l'immeuble de la basse-ville, ne valent pas moins de 50,000 piastres. Mais les Sœurs n'en sont pas plus riches pour tout cela, puisque ces propriétés, moins une, sont uniquement affectées aux fins de leur œuvre et ne leur rapportent aucun revenu.

Inutile de dire que les Sœurs de la Congrégation ne reçoivent rien et n'ont jamais rien reçu de la Corporation. Non seulement cette dernière ne fait rien pour un couvent qui donne gratuitement l'instruction à plus d'un millier d'enfants, mais les taxes vont toujours en augmentant. Ainsi, cette année, on lui demande 393 piastres pour l'eau, sans compter que le montant des autres taxes est déjà de 300 piastres—ce qui serait bien suffisant.

#### Couvent de Saint-Sauveur de Québec

Le Couvent de Saint-Sauveur de Québec est une succursale de celui de Saint-Roch de Québec.

Son personnel est de 1,074 réparti comme suit : 21 religieuses, 170 quart pensionnaires, 880 externes et trois domestiques.